



# Le Lien

Bulletin sectoriel Ahuntsic-Ouest

Juillet 2016  
Volume 18, numéro 2



## En route pour le dernier droit!



L'année 2015-2016 s'est terminée de belle façon alors que nous avons célébré le 30<sup>e</sup> anniversaire de notre secteur, le 15 avril dernier, avec la participation de 91 personnes. Nous avons profité de cette occasion pour tenir l'exposition annuelle des œuvres de nos artistes dont les talents apportent de plus en plus de beauté dans notre milieu. *Après la pluie* de Raymond Savage a été le « coup de cœur » des participants et sera notre carte d'anniversaire à compter du mois de novembre.

L'assemblée générale du 6 mai a réuni deux fois plus de membres que le quorum exigé. Jean-Guy Roy a été réélu 1<sup>er</sup> vice-président, Robert Caron a été élu au poste de 2<sup>e</sup> vice-président, Micheline Latreille a été élue trésorière et Monique Lalonde-Hazel a été réélue au poste de 1<sup>re</sup> conseillère. Merci à ces quatre membres d'avoir accepté un poste du sein du CS. Le dîner qui a suivi s'est déroulé dans une atmosphère de joie et de partage. À cette occasion, un tirage au profit de la Fondation Laure-Gaudreault a rapporté un bénéfice net de 120 \$.

Avec 20 membres qui ont participé à l'assemblée générale régionale, notre secteur était très bien représenté, comme il l'a été durant toute l'année lors des activités régionales.

Au début du mois de juin, un dîner a été offert aux membres qui se dévouent pour la bonne marche du secteur : téléphonistes, webmestre, responsable de l'infographie du bulletin, responsable de l'envoi des cartes d'anniversaire, responsable des inscriptions aux activités.

Enfin, le 17 juin, nous étions plus de cinquante, au Bordelais, pour souligner la fin de l'année aréquiennne. Bon vin, bonne chère, bonne humeur. Un blitz pour notre fondation a permis de recueillir plus de 600 \$ en dons individuels, dans le cadre de la collecte régionale. Une belle réussite de la nouvelle responsable sectorielle de la FLG, Pauline Berthiaume.

Et nous voilà au début de 2016-2017, dernière année du triennat qui se termine par un congrès. Cet événement se déroulera à Lévis du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2017. Nous avons droit à cinq personnes déléguées pour représenter le secteur. Les membres du conseil sectoriel et les personnes élues comme déléguées ou substituts, participeront, le 4 novembre prochain, à une rencontre avec les membres du conseil exécutif de l'AREQ dans le but de choisir des orientations pour le triennat de 2017-2020. Si vous avez des préoccupations que l'on pourrait transmettre à ces personnes, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Nous aurons jusqu'au 31 décembre pour envoyer à l'AREQ, des propositions d'amendement à nos statuts et règlements. Si vous avez des suggestions d'amendement, vous pouvez en parler à l'une ou l'autre des personnes élues au conseil sectoriel. Au cours de l'année, votre conseil sectoriel se penchera régulièrement sur les questions relatives au congrès.

Bonne fin d'été et au plaisir de vous retrouver en septembre. N'oubliez pas de conserver le calendrier des activités sectorielles et régionales inclus dans ce bulletin.

Lise Labelle  
Présidente

## Sommaire

En route.....	1
Conseil sectoriel.....	2
Invitation.....	2
L'action sociopolitique.....	3
Tarifs de la RAMQ.....	3
L'environnement et le développement durable.....	4
Toulouse-Lautrec affiche La Belle Époque.....	5
En vrac.....	6
In Memoriam.....	6
La santé par le tai-chi taoïste.....	6
Photos 2016.....	7
Photo du 30e anniversaire.....	8
Calendrier 2016-2017.....	encart

Présidente : Lise Labelle 450 669-2511  
[l.labelle2@videotron.ca](mailto:l.labelle2@videotron.ca)

1er Vice-président : Jean-Guy Roy 450 473-8280  
[nicole.jean-guy@sympatico.ca](mailto:nicole.jean-guy@sympatico.ca)

2e Vice-présidente : Robert Caron 514 354-1520  
[claudetteerobert@videotron.ca](mailto:claudetteerobert@videotron.ca)

Secrétaire : Gaétane Lebel-Fillion 450 622-0515  
[gaetanelebel@videotron.ca](mailto:gaetanelebel@videotron.ca)

Trésorier : Micheline Latreille 450 974-3552  
[mich.2@videotron.ca](mailto:mich.2@videotron.ca)

1re Conseillère : Monique Lalonde-Hazel 450 689-0351  
[hist@bell.ne](mailto:hist@bell.ne)

2e Conseillère : Diane Chabot 514-324-3330  
[dchabot10@hotmail.com](mailto:dchabot10@hotmail.com)

**Responsable du bulletin :** Lise Labelle

**Conception et mise en page :** Suzanne Brassard,

**Reproduction en page couverture :** oeuvre de Denis Bergeron

**Révision linguistique :** Lise Labelle

**Collaborateurs :** Diane Chabot, Monique Gosselin, Lise Labelle,  
Monique Lalonde-Hazel, Gaétane Lebel-Fillion, Jean-Guy Roy,

**Prochaine publication :** janvier 2017

**Tirage :** 520 exemplaires

**Adresse du site Web**  
**[ahuntsicouest.areq.lacsq.org/](http://ahuntsicouest.areq.lacsq.org/)**

## Invitation spéciale

### aux membres de 75 ans et plus

Il nous fait plaisir d'inviter chaque année nos membres de 75 ans et plus à venir partager un dîner, gracieuseté du secteur. Cette année, la date choisie est le vendredi 14 octobre et nous nous retrouverons à l'Institut culinaire St-Pius X, 9955 rue Papineau. Le nombre de personnes concernées et le coût des timbres m'incitent à profiter du bulletin envoyé à tous les membres pour vous transmettre cette invitation. Les membres de 75 ans et plus sont priés de s'inscrire en me téléphonant (450 669-2511) ou en m'écrivant ([l.labelle2@videotron.ca](mailto:l.labelle2@videotron.ca)). Nous vous accueillerons à compter de 11 h 30.

## Nos responsables des divers dossiers

### Action sociopolitique

Responsable : Jean-Guy Roy  
[nicole.jean-guy@sympatico.ca](mailto:nicole.jean-guy@sympatico.ca) 450 473-8280

Coresponsable : André Pelletier  
[andrepelletier23@videotron.ca](mailto:andrepelletier23@videotron.ca) 450 669-2511

### Arts visuels

Responsable : Monique Gosselin [mgano@hotmail.com](mailto:mgano@hotmail.com)  
450 688-6172

Coresponsable: Denis Bergeron [bergerond31@videotron.ca](mailto:bergerond31@videotron.ca)  
450 664-3441

### Assurances

Responsable : Diane Chabot [dchabot10@hotmail.com](mailto:dchabot10@hotmail.com)  
514 324-0330

### Condition des femmes

Responsable : Micheline Delluc  
[michelinedelluc@videotron.ca](mailto:michelinedelluc@videotron.ca) 514 387-1481  
Coresponsable : Micheline Latreille [mich.2@videotron.ca](mailto:mich.2@videotron.ca)  
450 974-3552

### Condition des hommes

Responsable : Pierre Morin [pierre\\_morin2001@videotron.ca](mailto:pierre_morin2001@videotron.ca)  
514 745-4105

### Environnement et développement durable

Responsable : Monique Lalonde-Hazel [hist@point-net.com](mailto:hist@point-net.com)  
450 689-0351

### Retraite

Responsable : Jean-Guy Marcotte  
[jean-guy078@sympatico.ca](mailto:jean-guy078@sympatico.ca) 450 434-2175



### *L'action sociopolitique / les droits humains et l'environnement*

Les droits humains sont inaliénables, universels, égaux, non discriminatoires, indivisibles et indépendants. Ils sont valables partout et font référence à un idéal vers lequel on essaie de tendre. À chaque fois qu'on modifie l'environnement et qu'une communauté est lésée, on limite un de ses droits humains. Les autochtones en savent quelque chose. Pour des raisons « louables », on a détourné des rivières, saccagé des forêts et construit des routes qui ont mis en péril leur subsistance, la chasse et la pêche. On a modifié leur vie traditionnelle.

Souvent les grands projets économiques fragilisent l'environnement. On n'a qu'à penser à Énergie-Est. Cet oléoduc dérange, n'offre pas toutes les garanties de sécurité et transporte un produit extrêmement polluant. Ce mazout brut répandu dans l'environnement aurait une incidence majeure sur l'eau potable, droit essentiel à l'homme.

Il en est de même pour les projets de fracturation en Gaspésie et dans l'Île d'Anticosti dont les rejets de l'eau usée deviendraient un contaminant pour la nappe phréatique.

L'être humain a droit à la santé dans un environnement sain. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. Qu'on se rappelle Bhopal, l'amiantose, le déraillement du train à Lac Mégantic et, plus près de nous, la contamination par moisissures dans certaines écoles mal entretenues de la CSDM. Avec le réchauffement de la planète et les changements climatiques, nous avons droit à de l'information précise et à une consultation sur tous changements physiques de notre environnement.

Chaque modification de structure dans certains quartiers amène un déplacement du logement social vers des endroits plus pauvres, insalubres et souvent pollués. On remplace ces logements par des condos et ainsi on ghettoïse une population démunie. On fait fi du droit à un logement convenable et on perpétue le cycle de la pauvreté.

Pour contrer ces changements, il y a les débats publics, les manifestations et les recours juridiques. Mais toutes ces actions ont des limites. Les multinationales répliquent par des poursuites bâillonnées. Nous ne sommes pas égaux, nos droits sont bafoués.

Restons vigilants, notre qualité de vie en dépend !

Jean-Guy Roy  
Responsable du comité d'action sociopolitique



### *Tarifs de la RAMQ du 1er juillet 2016 au 1er juillet 2017*

Votre contribution financière est sous 2 formes : la prime et la contribution.

La prime annuelle maximale qu'on doit payer, qu'il y ait achat ou non de médicaments, au moment de produire sa déclaration d'impôt est passée de 640 \$ à 660 \$.

La contribution comprend la franchise et la coassurance. La franchise mensuelle est passée de 18\$ à 18,85\$ par mois si achat de médicaments. La coassurance est passée de 34% à 34,5% du coût des médicaments une fois la franchise payée. La contribution maximale est

passée de 85,75\$ à 87,16\$ par mois.

La liste des médicaments couverts est disponible sur le site [ramq.gouv.qc.ca](http://ramq.gouv.qc.ca)

Il y a aussi une liste des médicaments d'exception.

Rappel : depuis 2015, la RAMQ rembourse les médicaments selon le prix du générique même si votre médecin vous prescrit l'original aussi appelé innovateur à moins qu'il ait inscrit un code spécial. (Voir Le Lien de juillet 2015). Vous devrez alors payer la différence.

Si vous êtes dans cette situation, vous pourriez être remboursé par la compagnie pharmaceutique qui produit le médicament original. Téléphonnez-moi pour avoir plus d'informations.

Diane Chabot  
Responsable du dossier assurances

# *L'environnement et le développement durable*

Rétrospective 2015-2016

L'année 2015-2016 aura été fertile en événements qui nous interpellent au sujet de l'environnement. J'en ai choisi quelques-uns qui ne peuvent pas nous laisser indifférents.

D'abord, il y a eu le COP 21 à Paris, longuement préparé et qui a réuni des représentants de 195 états sous la présidence de Laurent Fabius. Ils ont adopté par consensus « un accord différencié, juste, durable, dynamique, équilibré et juridiquement contraignant ». Cet accord permettait à chaque délégation de rentrer chez-elle la tête haute avec des acquis importants. Il vise à contenir le niveau de réchauffement de la planète sous le seuil de 2° C et si possible, le maintenir en dessous à 1,5° C pour réduire les risques d'impacts tels la montée des eaux qui ferait disparaître de nombreuses îles et provoquerait l'immersion de terres basses.

Comme les délégués sont des volontaires, l'objectif en est affaibli et les versions antérieures qui réclamaient de 40% à 95% de baisse des gaz à effet de serre ont été jugées trop contraignantes. Les experts gouvernementaux évaluent nécessaire de l'abaisser de 40% à 70% pour éviter un emballement climatique incontrôlable.

Combattre un tel phénomène nécessite un ajustement différencié selon chaque pays en tenant compte du niveau de richesse ou de pauvreté. On a encore cristallisé l'opposition Nord et Sud. L'accord stipule que toutes les nations doivent y participer en tenant compte du niveau de développement et en ayant le soutien des pays développés.

Quelle sera la facture des pays développés? En 2009, les pays du Nord ont promis le montant de 100 milliards de dollars d'ici 2020. Les pays du Sud en veulent davantage pour pallier les dérèglements tels les cyclones, les inondations, les sécheresses, la montée des eaux. C'est une belle avancée mais les promesses ne couvrent pas les pertes et les dommages.

L'accord global devrait entrer en vigueur en 2020 et les engagements revus tous les 5 ans. Pour les ONG, le rendez-vous de 2025 est trop tardif. Pour 85 pays, dont les Etats-Unis, le Brésil, l'Union Européenne, et 80 pays en développement, une première révision est souhaitable. L'entrée en vigueur de cet accord nécessite l'acceptation par 55 pays représentant au moins 55% des émissions de gaz à effet de serre, mais à tout moment, le non contraignant de l'accord pourrait pousser un pays à s'en retirer dans un délai de trois ans et sans notification. Quel bel engagement ! « Ça ne coûte rien à l'entrée mais on peut en sortir quand on veut dans la limite de temps. »  
Et les droits humains dans tout cela?

Plus près de nous, que s'est-il passé depuis décembre 2015? On a assisté à la folle valse de Trans-Canada Pipeline qui veut absolument passer ses tuyaux sous nos lacs, nos rivières, nos fleuves et nos milieux humides pour y faire circuler son pétrole pollué qui ne créera pas d'emplois à long terme. De plus, il sera vendu et raffiné ailleurs, ce qui implique plus de gaz à effet de serre à combattre sur la planète à cause d'un citoyen corporatif irresponsable dont le seul but est de s'enrichir. Les pétitions, les manifestations, les marches n'ont pas encore eu l'heur de le faire reculer. Il y a encore de l'espoir, car la Colombie Britannique vient de refuser le droit de passage vers le Nord pour l'exportation du pétrole de schiste.

Une autre note négative à l'horizon : l'exploration de l'Île d'Anticosti, cet été, pour vérifier s'il y a du pétrole. Il faudra des millions de litres d'eau douce pour effectuer ces forages et l'eau récupérée sera contaminée. Est-ce que les résidents auront encore de l'eau potable? Et les dommages à la faune et à la flore ne sont pas mesurés. Encore ces jours-ci, Patrick Bonin, d'Équiterre faisait une dénonciation sur les ondes de Radio-Canada alors que notre Premier Ministre disait qu'il ne pouvait reculer.

Heureusement qu'il y a quelques notes positives. Le maire Coderre fera installer davantage de bornes de recharge électriques rapides au centre-ville de Montréal pour les voitures électriques, ce qui diminuera le CO2. Une belle contribution à la création d'une planète plus verte et de citoyens en meilleure santé.

Monsieur Couillard se dit favorable à l'utilisation de la voiture électrique; il est aussi prêt à accueillir des constructeurs de ces voitures, ce qui permettrait d'utiliser à bon escient nos surplus d'électricité. Il se dit aussi peu favorable au passage du pipeline sur les terres du Québec.

Espérons que ces quelques avancées apporteront des solutions à nos problèmes environnementaux planétaires.

Monique Lalonde-Hazel  
Responsable du comité de l'environnement et du développement durable



## TOULOUSE-LAUTREC AFFICHE LA BELLE ÉPOQUE

Je vous invite à une visite au Musée des beaux-arts de Montréal à la rencontre de Toulouse-Lautrec. Cet artiste de la fin du XIXe siècle est à l'origine de la publicité visuelle qui envahit de toutes parts notre environnement actuel. Venez voir ces grandes affiches dont vous reconnaîtrez certaines qui annonçaient des concerts, des spectacles dans les cabarets parisiens de la Belle Époque.

Vous pourrez observer ses estampes, dessins et lithographies les plus célèbres.

C'est un rendez-vous gratuit (aucuns frais d'admission) le jeudi 13 octobre prochain à 13 h 30, au 1390 rue Sherbrooke ouest au Pavillon Jean-Noël Desmarais du Musée des beaux-arts de Montréal .

Pour vous joindre au groupe, communiquez avec moi par téléphone au numéro 450- 688-6172 ou par courriel, [mgano@hotmail.com](mailto:mgano@hotmail.com)

Au plaisir de vous y retrouver,

Monique Gosselin

Responsable du comité des arts visuels



## *En vrac*

1. Tirage mensuel : À compter de septembre, ce que vous pourrez gagner, lors du tirage à l'intention des membres qui ont leur anniversaire dans le mois de l'activité, ce sera une carte-cadeau de 20 \$ à utiliser dans n'importe quel magasin des centres commerciaux Cadillac-Fairview. Merci à Diane Chabot de s'occuper du tirage mensuel.

2. Inscriptions aux activités: Nous vous demandons de respecter les dates d'inscription qui sont mentionnées dans le message téléphonique ou dans le message courriel. Veuillez vérifier sur le calendrier des activités à qui vous devez vous inscrire. En général, vous communiquez avec Marie-Nicole Dufresne, mais elle sera absente en septembre. C'est Micheline Latreille qui prendra votre inscription. De plus, Micheline ayant été élue trésorière, lors de l'AGS, c'est elle qui prendra votre contribution, en argent comptant ou en chèque, lorsque nous avons une facture unique. À cet effet, voici l'adresse de Micheline : 204-184, ch. Grande-Côte, Saint-Eustache J7P 1A7. Merci Micheline et Marie-Nicole.

3. Le prix des activités et des repas : Le coût des aliments a beaucoup augmenté au cours des dernières années. Aussi, nous subissons des augmentations de prix partout où nous faisons des réservations. Le secteur assume une partie des augmentations, mais nous sommes obligés de partager ces augmentations. Ainsi, les repas au Bordelais seront dorénavant de 27 \$ pour les membres et de 35 \$ pour les non-membres. À St-Pius X, il en coûtera 23 \$ pour les membres et 28 \$ pour les non-membres. Les activités régionales demeureront gratuites pour les membres et il en coûtera 7 \$ pour les non-membres.

4. Les adresses courriels : Lors de mon dernier envoi, 6 courriels me sont revenus à cause d'une mauvaise adresse. Si vous avez changé de serveur, veuillez m'en aviser. Si vous utilisez le courriel depuis peu de temps, voudriez-vous me fournir cette adresse en m'écrivant à [l.labelle2@videotron.ca](mailto:l.labelle2@videotron.ca) et je vous joindrai au groupe d'internautes. Je communique avec les internautes plus souvent que les téléphonistes ne peuvent le faire. Et la confidentialité est assurée car j'envoie les messages en copie cachée invisible (CCI).

5. Bulletin régional : Je vous invite à lire et à conserver votre bulletin *Échos de l'Île* qui devrait vous être expédié au tout début de septembre. Il contient une mine d'informations utiles et le deuxième numéro ne vous parviendra qu'au début de février. Gaétane Lebel-Fillion et moi y avons consacré un mois de notre été.

## *In Memoriam*

Depuis la parution du Lien de janvier 2016, nous déplorons le décès de 5 membres du secteur dont 3 sont survenus avant janvier, mais n'avaient pas été portés à notre connaissance :

Élise Zikri-Acladios, le 30 septembre 2015

Mariette Chevrier, le 30 novembre 2015

Marcel Dufour, le 13 décembre 2015. Marcel a été trésorier du secteur et responsable sectoriel de la Fondation Laure-Gaudreault durant de nombreuses années.

Jeanne Claraz-Dassé, le 31 janvier 2016

Henriette Le Hir, le 4 mai 2016. Madame Le Hir avait été avec son amie Carmelle Thérien Viau, l'une des deux aînées de l'année, il y a cinq ans.

Aux familles éprouvées, nous avons offert nos condoléances.

Une membre du secteur, Michèle-Andrée Desjardins Pépin a perdu son mari, Jean-Pierre Pépin, le 16 avril 2016. Notre solidarité accompagne Michèle-Andrée.

Une amie du secteur, Louise Charlebois, est décédée le 30 juin. Louise a été présidente de la région Laval-Laurentides-Lanaudière de 2003 à 2008 et 1re vice-présidente de l'AREQ de 2008 à 2014. Merci à Louise pour tout ce qu'elle a fait pour l'AREQ et les personnes aînées et nos condoléances à ses enfants et petits-enfants.

Cette année, la messe pour se remémorer tous nos défunts de l'année, aura lieu le mardi 1er novembre à 10 h 30, à l'église Saint-André-Apôtre. Célébrant : Jean-Guy Dubuc. Chant : Mireille Taillefer et toutes les participantes et tous les participants.

---

### *La santé par le tai-chi taoïste*

On dit de certaines choses, « l'essayer, c'est l'adopter ». C'est ce qui m'est arrivé avec le tai-chi taoïste. Je voudrais vous partager mon expérience car je m'en porte très bien.

Alors, j'aimerais vous informer des dates et de l'endroit où il y aura des cours de niveau « débutant » en septembre. La société de tai-chi taoïste est un organisme à but non lucratif. Il y a des frais pour louer des locaux, faire vivre cette association, préparer et livrer ce qu'ils appellent des « repas bienfaits », mais tous les instructeurs sont des bénévoles.

Dates : lundi 12 septembre 13 h à 15 h ou 19 h à 21 h

Mercredi 7 septembre 9 h 30 à 11 h 30

Jeudi 8 septembre 19 h à 21 h

Lieu : sous-sol de l'église Notre-Dame-de-l'Amour-Divin, 745 Roland-Forget (à l'est du pont Papineau). Ce n'est pas loin du territoire d'Ahuntsic-Ouest.

Une première visite est gratuite et ne vous engage à rien. Si vous aimez l'expérience, vous devenez membre de la société et vous payez un abonnement mensuel ou pour 4 mois ou annuel. Vous pouvez prendre autant de cours par semaine que vous le désirez. Votre carte de membre vous donne accès à tous les groupes de tai-chi taoïste dans le monde.

Lise Labelle



Restaurant  
**LE BORDELAIS**  
 17 Juin 2016



**Ottav**  
 PIZZA PAGES



9 Juin 2016



**L'académie**  
 CUISINE ITALIENNE ET FRANÇAISE  
 DEPUIS 1968  
 12 Février 2016



**ZAGRUM**  
 Bistro matinal ... et plus  
 14 Janvier 2016





30e